



## Déclaration préalable de la FSU – CTA du 23 juin 2017

Monsieur le Recteur,

Nous nous retrouvons après une séquence électorale à bien des égards inédite. Il n'est pas du ressort du CTA de commenter les résultats électoraux et de donner dans la sociologie électorale, néanmoins, deux points doivent nous interpeller en tant que fonctionnaires du service public d'Éducation. Tout d'abord, la présence de l'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle ne peut être banalisée, tant elle est synonyme de société de la haine, de l'intolérance et de l'exclusion. L'École, parce qu'elle est un moyen incontournable d'intégration, d'apprentissage de la tolérance et du respect de l'autre avait beaucoup à perdre, et la FSU qui avait appelé à faire barrage au Front National, se félicite de la défaite de la candidate de l'extrême droite au second tour de cette élection. Par ailleurs, les inégalités économiques et sociales sont les marqueurs importants de cette séquence électorale, tant elles ont pesé sur bon nombre de comportements électoraux. De plus, tous les rapports convergent : les inégalités, de tout ordre, restent à un niveau élevé dans la France du nouveau président de la République. Pour lutter contre les inégalités, les services publics restent un outil incontournable. Il convient donc de les renforcer notamment l'école, en particulier dans les secteurs les plus défavorisés.

Force est de constater que pour la prochaine rentrée, le compte n'y est pas. Les dossiers de bourse de collège sont désormais entièrement informatisés. Sous couvert de modernisation du service public, cette procédure informatique va fragiliser l'accès aux droits des plus démunis. Toutes les familles ne sont pas connectées et toutes ne disposent pas d'un accès aisé aux formulaires dématérialisés. Il est inconcevable de faire porter aux seuls personnels administratifs et aux assistantes sociales la responsabilité, sans moyens supplémentaires, de répondre à cette nouvelle demande.

Dans le second degré, les résultats du mouvement intra sont implacables : toujours plus de postes non pourvus (près de 255 en mathématiques), parfois sur des villes entières. Les territoires marqués par de fortes inégalités économiques et sociales et/ou par une forte concentration de la pauvreté, sont les plus touchés. La crise de recrutement est loin d'être endiguée, et c'est le principe même de continuité et d'égalité du service public qui est mis à mal. Des mesures doivent être prises rapidement pour rendre nos professions plus attractives et un plan pluriannuel de recrutement doit être programmé dès maintenant pour qu'il fasse sentir ses effets le plus rapidement possible. Par ailleurs, la FSU dénonce l'instrumentalisation de cette crise de recrutement par les autorités académiques : au motif d'affecter les non titulaires le plus tôt possible, instaurant ainsi une mise en concurrence malsaine entre les personnels, votre décision d'avancer la phase d'ajustement est une remise en cause inédite des droits des TZR, dans une académie qui leur porte déjà bien peu de considération. Dans le premier degré aussi la crise de recrutement est une réalité. La volonté de l'académie de ne quasiment plus accepter les sorties ne va pas en renforcer l'attractivité. La désespérance s'installe chez nos collègues qui voient d'année en année leurs demandes de mutations refusées. Cette décision est particulièrement grave, les personnels sont sacrifiés. C'est bien de maltraitance institutionnelle qu'il est question, et cela a des conséquences dramatiques pour les enseignants, tant au niveau médical, social et personnel que professionnel.

Dès son arrivée, le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale a multiplié les annonces qui se sont traduites par de nouveaux textes règlementaires. La volonté de remettre à plat les rythmes scolaires à la rentrée, alors que le décret n'est toujours pas paru, entraîne une inquiétude et une désorganisation dans les conditions de travail des personnels. A quinze jours de la sortie scolaire, c'est faire peu de cas de la nécessité de s'organiser pour les communes, les personnels et les familles. Les CP à 12 élèves, s'ils sont une avancée vers la baisse du taux d'encadrement dans le premier degré, s'installent là encore dans un calendrier beaucoup trop restreint pour assurer un fonctionnement serein des écoles élémentaires de REP+. Cette installation se fait par redéploiement des PDMQDC. Déshabiller les élèves du CE1 au CM2 pour habiller les CP est un jeu de dupes. Quant à la terminologie employée, CP 100 % réussite, elle fait craindre des techniques agressives d'évaluation de l'efficacité du dispositif alors que l'éducation

prioritaire a besoin de temps et de continuité autant que de moyens. Surtout, il conviendrait de ne pas oublier la maternelle dont l'OCDE vient de pointer le sous-investissement français en précisant que le nombre d'élèves par classe est un obstacle aux apprentissages.

En collège, l'assouplissement annoncé va quelque peu desserrer l'étau de certains dispositifs très contraignants (comme les EPI) mais il va aussi et surtout renforcer l'autonomie qui a été si dévastatrice tant elle a été synonyme de mise en concurrence des personnels et des établissements (et donc d'augmentation des inégalités) et d'accroissement des pouvoirs du chef d'établissement. Monsieur le Recteur, alors que le Ministre a annoncé que ces nouvelles dispositions entreraient en vigueur dès le mois de septembre : nous souhaitons connaître la teneur des directives données dans les collèges de l'académie. Conformément à ce qui a été acté par le Ministère, nous vous demandons que des discussions s'engagent rapidement pour la construction d'une carte académique des enseignements facultatifs. L'élaboration de cette carte est un impératif pour limiter les effets d'une concurrence délétère entre les établissements qui accentuerait les inégalités territoriales.

En matière de formation professionnelle des jeunes, le nouveau Président veut donner la priorité au développement de l'apprentissage, avec au passage une affectation des ressources financières issues de la taxe réservée aux seuls établissements formant des apprentis. Quid de l'avenir de l'enseignement professionnel ? Il va encore subir des attaques au profit des chambres consulaires et du patronat ayant la main sur l'apprentissage. Au contraire, l'enseignement Professionnel doit être renforcé et doté de moyens à la hauteur de l'intérêt des élèves et des personnels. Ce détricotage de l'Éducation Nationale doit cesser

Par ailleurs, la FSU dénonce le recours persistant aux services civiques dans notre académie: ils entretiennent dans la précarité les jeunes concernés et dénotent également une forme de mépris pour les missions de service public que vous prétendez faire assurer par des personnels non formés, mal payés et non qualifiés, au détriment des usagers et des élèves. L'année dernière, nous vous avons signalé un certain nombre d'annonces illégales, il en existe encore bien d'autres cette année. Les velléités du Conseil Départemental du 78 de recruter des chargés de missions qui empiètent sur les compétences des assistantes sociales relèvent de la même logique délétère, celle de remettre en cause, par petites touches, les missions et les emplois des fonctionnaires. Pour la FSU, il est indispensable de recruter des personnels sur des emplois statutaires.

Nous portons une nouvelle fois à votre connaissance les problèmes et dérives posés par le LSU. Il ne s'agit pas ici de rejouer le débat sur l'évaluation des compétences, mais bien, une fois encore, de vous dire toute la fatigue, la lassitude des personnels face aux injonctions auxquelles ils ont dû faire face, en particulier en cette fin d'année, injonctions parfois contradictoires et tout état de cause, dénuées de toute considération pédagogiques. Il est nécessaire de simplifier des modalités d'évaluation des élèves dans le respect de la liberté pédagogique des enseignants.

Monsieur le Recteur, l'épisode caniculaire de ces derniers jours a été traité de manière très différente dans les écoles et établissements de l'Académie. Bien souvent, c'est le système D qui a prévalu pour faire face aux risques réels pour la santé des élèves et des personnels. Cela démontre une nouvelle fois les difficultés de l'Administration à répondre aux exigences de base en matière de santé et sécurité au travail au plus près du terrain.

Pour finir, nous rappelons qu'être fonctionnaire est un choix guidé par des valeurs. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui disent leur malaise face à la perte de sens de leur métier. Perte de sens lié à un isolement, des injonctions contradictoires, des pratiques managériales dévastatrices, les raisons sont multiples. La FSU vous régulièrement alerté sur le malaise profond des gestionnaires et agents comptables, notons aussi que l'allègement des tâches des directeurs reste un horizon très lointain, nous avons aussi évoqué la perte de sens du métier lorsque l'évaluation des élèves devient pilotée par des impératifs techniques et non pédagogiques ou lorsque les choix d'orientation relèvent de la gestion des flux plutôt que, là aussi, de considérations pédagogiques, ou encore lorsque les personnels administratifs et les assistantes sociales se retrouvent isolées, en première ligne, pour faire face aux effets de la crise. Faire le choix de devenir fonctionnaire du service public d'éducation a un sens et face à la dénaturation manifeste de nos professions, la FSU continuera de porter et de construire des mobilisations autour de propositions pour la réussite des élèves et la reconnaissance des personnels.